



Appel à candidature RESIDENCE CROISEE 2014-2015 Anvers (B) / Clermont-Ferrand (FR)

AIR Antwerpen (Anvers) & *Artistes en Résidence* (Clermont-Ferrand), ont le plaisir de vous annoncer la seconde édition de leur résidence croisée à laquelle participeront un artiste belge et un artiste français.

- Concernant l'artiste belge, la période de résidence est de quatre mois, deux mois à *AIR Antwerpen* (Nov-Dec 2014) et deux mois au sein d'*Artistes en résidence* (Jan-Fev 2015).
- Concernant l'artiste français, la période de résidence est de quatre mois, deux mois à *AIR Antwerpen* (Oct-Nov 2014) et deux mois au sein d'*Artistes en résidence* (Dec 2014-Jan 2015).

Les deux périodes de résidence se chevauchent afin que les deux artistes puissent se rencontrer et échanger. Avoir des temps communs permet également d'envisager des collaborations. Cette résidence est sans obligations et se construit en portant une attention particulière aux besoins de chacun.

*

Les artistes sélectionnés par *AIR Antwerpen* & *Artistes en Résidence* bénéficieront :

- D'un per diem mensuel de 600 euros (ainsi que le remboursement de vos frais de déplacement vers et depuis le lieu de résidence)
- D'un atelier et d'un hébergement durant les périodes de résidence
- La possibilité d'organiser un événement public

Pour être candidat : Envoyer un courriel avec une lettre d'intention, un cv et un portfolio (en anglais ou en français au format PDF) à alan@airantwerpen.be et contact@artistesenresidence.fr.

Date limite de candidature le 15 juin 2014

*

- *AIR Antwerpen* est un projet de résidence internationale dédié aux artistes d'arts visuels. La résidence offre un logement et un atelier pendant 3 à 6 mois pour permettre aux artistes d'expérimenter, d'échanger et de se construire un réseau en Belgique. *AIR Antwerpen* souhaite être une source d'inspiration pour de nouveaux projets et idées. *AIR Antwerpen* souhaite également être une plateforme d'échanges nationales et internationales. Les artistes n'ont pas de projets de résidence à fournir au préalable, pas d'obligations, la recherche prime avant tout. Cette façon d'envisager une résidence permet aux artistes de développer et d'avancer dans leur démarche.

- Débuté en mai 2011, le projet Artistes en résidence a pour but d'accueillir des artistes plasticiens en leurs offrant un espace de travail, un hébergement et une aide financière. Les deux principaux objectifs de la résidence sont la recherche (le travail en atelier) et les échanges (entres différents acteurs de l'art contemporain). La durée des résidences est en moyenne de trois mois. Chaque résident peut, s'il le souhaite, utiliser l'espace curatoriale de la résidence intitulé La Permanence avec comme unique contrainte de ne jamais présenter leur propre travaux.

*